

A Marseille, l'État a choisi un site pour l'accueil et l'intégration des Roms

Parmi les 3000 ressortissants présents à Marseille, certains seront accueillis aux Aygalades. Errant de squat en squat, quelques-uns des 2 à 3000 Roms de Marseille pourront se poser pour la 1^{ère} fois sur terrain d'accueil légal, aux Aygalades.

Violonistes éraillés des feux rouges, petits laveurs de pare-brise aux carrefours, ramasseurs de ferraille, mendiants du centre-ville : de 2 à 3000 Roms vivent aujourd'hui à Marseille, dans la plus noire des misères.

Un phénomène accru depuis 2007 et l'élargissement de l'Union européenne à la Bulgarie et à la Roumanie - nombre des Roms de Marseille viennent de la région de Timisoara - qui a laissé les pouvoirs publics démunis : les expulsions de squats ayant montré depuis longtemps leurs limites, pour ne pas dire leur absurdité, associations et élus réclamaient donc, de longue date, l'intervention de l'Etat.

Sous l'égide de Christophe Reynaud, secrétaire général adjoint de la préfecture, ce dossier infiniment complexe va enfin bouger : comme cela est déjà le cas à Lyon et en région parisienne, un centre d'accueil provisoire et gardienné, doit en effet être aménagé par l'Etat, d'ici l'hiver, aux portes de Marseille, sur le site de l'ancienne gendarmerie de la Guillermy (15^e).

Préfabriqués, sanitaires, présence des acteurs sociaux, scolarisation des enfants : une quinzaine de familles Roms, peut-être, y trouveront de quoi "mettre le pied à l'étrier de l'intégration", espère Christophe Reynaud, qui voit le dispositif comme une "expérience" dont la pertinence sera à évaluer après quelques mois d'essai.

Approuvée par les acteurs institutionnels (Ville, Département, Région) et associatifs (Médecins du monde, Rencontres Tziganes, Ampil, Fondation Abbé Pierre) cette mesure s'adressera à des "familles ayant fait la preuve de leur volonté et de leur capacité", notamment économique, à rester en France. La question de l'accès à l'emploi sera donc primordiale : or, si les Roms ont, en théorie, la possibilité d'exercer légalement en France 150 métiers (de maçon à cuisinier, d'aide-soignant à bûcheron) "dans les faits, la complexité administrative fait que ça ne marche jamais", déplore le Dr Philippe Rodier, à Médecins du monde.

Bien que louant une "décision du préfet qui ne manque pas de courage", ce dernier est plus perplexe quant aux critères d'entrée sur le campement : "Nous ne participerons pas à cette sélection", prévient-il déjà. Car si tous bénéficieraient toujours d'un suivi sanitaire ("Ça reste l'urgence"), la préfecture ne s'en cache pas : "Pour tous les Roms qui n'ont pas vocation à rester" à Marseille, des mesures "plus coercitives" de reconduite à la frontière seront appliquées.

"Illusoire et irréaliste !", juge le Dr Rodier: "Les Roms ont le droit, comme n'importe quel Européen, de revenir en France", observe-t-il. Si de 5 à 600 d'entre eux profitent chaque année de l'aide financière unique (300€) au retour, beaucoup reviennent, au bout de quelques mois, sur le sol marseillais. Ces difficultés, Christophe Reynaud dit "bien les entendre" et être prêt à "assumer l'impopularité" de sa position. "Il est de notre responsabilité de faire quelque chose. Pour cela, nous aurons besoin d'un large soutien", explique-t-il. La balle vient de revenir dans le camp des politiques et des associations.

Par Delphine Tanguy (dtanguy@laprovence-presse.fr